



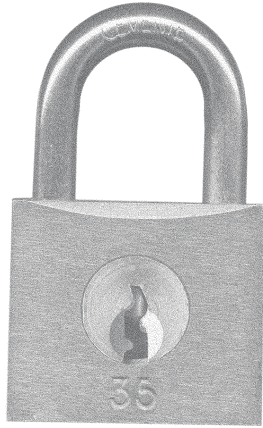
FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION
TÉLÉCOMS

AOUT 2008 • Codes A & T

COM

60 RUE VERGNIAUD
75640 PARIS CEDEX 13
www.fo-com.com
telecoms@fo-com.com

ASC / CCUES



CCUES : La grande muette ?

C'est en effet ce que beaucoup pensent après le rejet par la CGT et SUD, avec la neutralité complice de la CFTC et CGC, de la demande soutenue par FO :

LA MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION DE SUIVI DES ASC

... destinée à traiter les litiges et réclamations venant des salariés.

Il est intéressant de noter que cette motion a aussi été rejetée par la CGT dans les CE où elle a été présentée...

Sa composition : un représentant de chaque OS issu de la commission ASC (ce qui n'était pas non plus du goût de la CGT, obsédée par les règles de la représentativité), un membre du bureau et un salarié du CCUES pour la partie opérationnelle.

Sa mission : se réunir au moins une fois par mois pour traiter les dossiers litigieux présentés par le CCUES, sans ingérence dans le service administratif, mais d'une manière politique et sociale... et dans la **TRANSPARENCE !**

Et voilà ! Le mot qui fâche ! TRANSPARENCE !

Pas du tout « tendance » au CCUES :

- opacité dans le nombre, le type et le traitement des réclamations ;
- refus de communiquer un bilan financier ;
- présentation du tableau de bord des ASC toujours repoussée ;
- gestion autoritaire des relations entre membres des ASC et salariés du CCUES : « aucun collaborateur du CCUES ne doit être sollicité en dehors de la présence de son N +1 ou N +2 » (extrait d'un oukase du bureau d'avril 2008).

On comprend alors plus facilement l'hostilité des OS membres du bureau envers une commission qui pointerait du doigt... mais... quoi, au fait ?

QU'EST-CE QUE LE CCUES A À CACHER ?

FO : vos revendications, notre combat !